

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Se souvenir est un devoir important pour chacun d'entre nous.

Mais le Souvenir ne doit pas être utilisé pour alimenter les rancœurs et encore moins la haine. Au contraire **il faut savoir tirer des enseignements des évènements passés**. Cela doit être un moyen pour ne pas faire les mêmes erreurs et donc avancer vers un mieux.

Novembre est le mois traditionnel du Souvenir. Chacun honore ses défunts lors de **la Toussaint**. Certes c'est un jour à connotation religieuse mais chacun, qu'il croit ou non, sent le besoin de se recueillir sur les sépultures de ses proches.

Novembre c'est aussi **la commémoration de l'Armistice de 1918** qui mit fin à un conflit européen fratricide au cours duquel des millions de jeunes hommes furent fauchés sur le champ d'honneur, des civils tués et des populations déplacées. **Ce qui aurait dû être la der des ders déboucha**, du fait de la folie des Hommes et des rancunes accumulées, **sur un conflit encore plus meurtrier et dévastateur**. Et malheureusement quand on regarde les évènements récents, on se dit que les sacrifices endurés l'ont été en pure perte.

Mais lorsque le 11 novembre viendra l'heure de se retrouver au pied des monuments aux morts, **un cri d'espérance devra s'élever. Car il n'y a pas de fatalité, nous devons relever la tête et le monde sera ce que nous en ferons.**

Lilian JOUSSON

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du 03 au 21 novembre inclus en vue de déclasser pour aliénation :

1°) une portion, en impasse, de la VC 110 dite rue des Echayes dans le bourg de Louzac ;

2°) une partie du chemin rural à Mondevie pour un déplacement de son assise.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Le Commissaire Enquêteur, Bernard DOUTEAU se tiendra à la disposition du public à la mairie de Louzac

- **jeudi 03 novembre de 10 H à 12 H**
- **lundi 21 novembre de 15 H à 17 H**

HEURE D'HIVER

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la **nuît du samedi 29 au dimanche 30 octobre**. Les montres seront à retarder d'une heure. **A 3 H du matin il sera alors 2 H.**

TRI SÉLECTIF

Prochaine collecte des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- vendredi 04 novembre
- jeudi 17 novembre
- jeudi 1er décembre

MARCHÉ

La 7^{ème} édition du marché de la Toussaint des Borderies se tient au complexe polyvalent de Louzac le dimanche 30 octobre de 9 H à 18 H. De nombreux exposants seront présents (artisanat, métiers de bouche, etc, ...).

Possibilité de repas sur place.

CIMETIÈRES

A l'occasion de la Toussaint (mardi 1^{er} novembre), nombreux sont ceux qui viendront dans les cimetières de Louzac et de Saint André afin de se recueillir sur la tombe de leurs défunts.

Ce sera aussi l'occasion pour beaucoup de nettoyer les sépultures et de les fleurir. **Des emplacements sont prévus afin de déposer les végétaux, plastiques et autres déchets. Merci de les utiliser pour la propreté des lieux et de confort de tous.**

COMMERCE

L'Ibérica organise jeudi 17 & vendredi 18 novembre à partir de 19 H 30 ses traditionnelles soirées beaujolais (à consommer avec modération) avec buffet à volonté.

Réservations obligatoires : ☎ 05 45 82 93 44
06 82 89 73 31.

AGENDA

JUMELAGE

Vendredi 28 octobre 21 H 00
Loto du Comité de Jumelage à la salle des fêtes
de SAINT LAURENT DE COGNAC

MARCHÉ

Dimanche 30 octobre
7^{ème} marché de la Toussaint des Borderies à la
salle polyvalente de Louzac.

FOOTBALL

Dimanche 30 octobre 15 H 00
A.S.B. reçoit NERCILLAC-RÉPARSAC

Dimanche 06 novembre 15 H 00
A.S.B. reçoit SAINT BRICE

ARMISTICE 1918

Vendredi 11 novembre
Cérémonies officielles aux monuments aux morts de
Louzac (11 H) et de Saint André (11 H 30)

RALLYE DES BORDERIES

Samedi 26 novembre
Messe de Saint Hubert en l'église de Saint Laurent
suivie d'un casse-croûte et d'un laisser-courre au
lièvre. Repas en soirée à la salle des fêtes de SAINT
LAURENT DE COGNAC
Renseignements & réservations : ☎ 05 45 82 83 20

FOOTBALL

Dimanche 27 novembre 15 H 00
A.S.B. reçoit L'entente Foot 16

PAROISSE

Samedi 19 novembre 18 H 00
Messe en l'église de Louzac.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE :

TEISSEIRE Xavier & **VINET** Kildine 22 octobre

DÉCÈS :

CARBONELL Victoire 19 octobre

THÉÂTRE

La Troupe des Borderies prépare sa saison
2017 avec « Ma femme s'appelle Maurice ». **La
première à l'école de Louzac est fixée au samedi 14
janvier** (réservations à partir du mardi 03 janvier).

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est rappelé que chaque installation
d'assainissement non collectif des eaux usées a été
contrôlée. **Afin que la taxe à payer (100 €) soit plus
supportable pour les ménages, le Conseil municipal
a décidé en 2013 qu'elle serait demandée en quatre
annuités de 25 € chacune. La prochaine facture ne
va pas tarder à être envoyée.**

VOTER EN 2017

Pour pouvoir voter à LOUZAC SAINT
ANDRÉ en 2017 pour les élections présidentielles et
législatives, il faut obligatoirement **être inscrit sur les
listes électorales communales**. Ceux qui ne le sont pas
devront se rendre en mairie **avant le 31 décembre 2016**
en présentant une pièce d'identité et un justificatif de
domicile afin de procéder à l'inscription

DÉMARCHAGE ET CALENDRIER

La gendarmerie rappelle qu'il convient
d'adopter **la plus grande vigilance face aux
démarcheurs à domicile et vendeurs de calendriers**
(pour ceux-ci la vente est généralement pratiquée par
des personnes connues : facteurs, pompiers, etc...).

*Le recensement de la population sur la
commune est prévu **du 19 janvier au 18 février 2017**.
Les agents recenseurs ne passeront aux domiciles que
durant cette période. Préalablement une information
sera faite quant à leur identité.*

MONOXYDE DE CARBONE

Même si la température est encore clémente
pour la saison, les appareils de chauffage sont
désormais mis en service. Comme chaque hiver des
intoxications parfois mortelles sont à craindre. En effet
**le monoxyde de carbone est un gaz d'autant plus
dangereux qu'il ne sent rien et ne se voit pas**.
Quelques précautions sont à prendre :

- faire vérifier et entretenir chaque année sa chaudière ;
- respecter le mode d'emploi ;
- aérer les locaux au moins dix minutes par jour ;
- utiliser en extérieur barbecue et groupes électrogènes.

ANIMAUX & VOISINAGE

Il est souvent rappelé que **l'errance des
chiens**, trop souvent régulière pour certains, ne peut
être tolérée car elle **provoque un désordre public**. **Et
le propriétaire peut être poursuivi en cas d'incident
ou d'accident**.

De façon récurrente aussi, la Mairie reçoit les
plaintes de voisins indisposés par **les aboiements
continuels de chiens** qui, en l'absence de leurs maîtres,
n'ont que ce moyen pour exprimer leur « tristesse ». **Des solutions simples existent pour éviter une
situation inconfortable pour les riverains et
préjudiciable tant au bien-être de l'animal qu'aux
bons rapports de voisinages**

Si chacun fait un effort, il sera alors aisé
d'atteindre un mieux vivre ensemble.

ASSISTANT SOCIAL

Eric **BONNET**, assistant social du secteur
assurera sa permanence à la mairie de Louzac **le jeudi
24 novembre** au matin. Il est obligatoire de prendre
rendez-vous (☎ 05.16.09.51.25).